

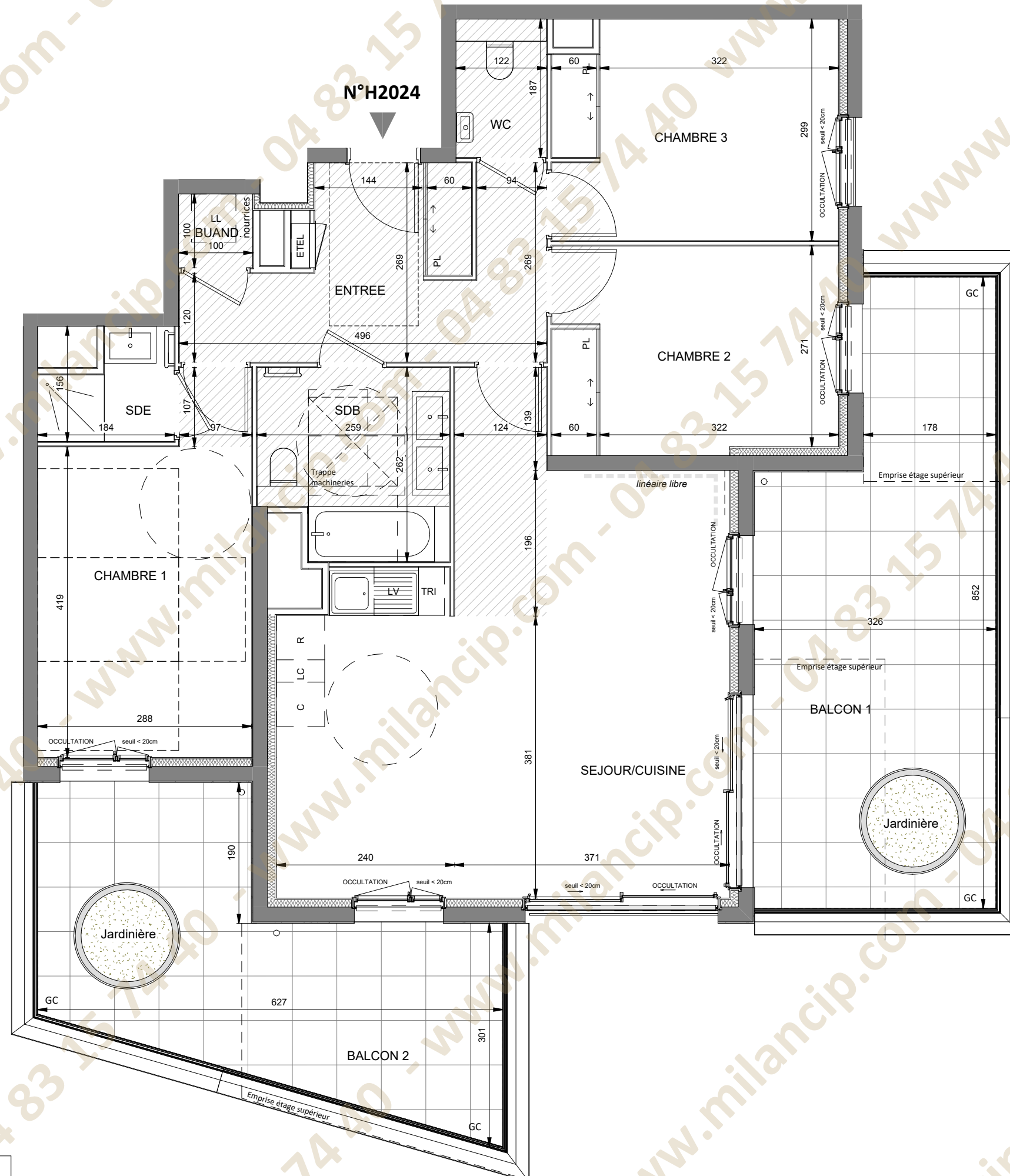
HALL H2 APPARTEMENT DE 4 PIECES n° H2024 au 2ème Niveau

ENTREE	10.43 m ²
SEJOUR-CUISINE	33.33 m ²
CHAMBRE 1	13.14 m ²
CHAMBRE 2	10.72 m ²
CHAMBRE 3	11.20 m ²
BUANDERIE	1.00 m ²
SALLE DE BAINS	6.10 m ²
SALLE D'EAU	2.27 m ²
WC	1.91 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	90.10 m²
BALCON 1	22.62 m ²
BALCON 2	17.51 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	130.23 m²

LEGENDE

○	descente d'eau pluviale		sèche serviette
BSO	volet brise-soleil		réfrigérateur
GC	garde-corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux-plafond	LL	lave linge
ETEL	gaine techn. elec. du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
- -	retombée de poutre	VR	volets roulants
LC	linéaire complémentaire		fenêtre coulissante
	porte fenêtre ouvrants à la française		porte fenêtre

Indice 1 MAI 2026
Echelle 0 50 100 200cm



Conformément à la réglementation, ce plan est:
EVOLUTIF **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.